

UNIVERSITÉ SAINT-DENIS PARIS 8

**Département de Sociologie et d'Anthropologie
UFR "Textes et Sociétés"**

MINEURE ANTHROPOLOGIE



**MASTER EN SCIENCES SOCIALES PARCOURS
« ANTHROPOLOGIE DE LA MONDIALISATION »**

UNIVERSITÉ
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS

L'Anthropologie à Paris 8

Licence – Master - Doctorat

Le **département de sociologie et d'anthropologie** de l'Université Paris 8 propose un ensemble d'enseignements d'anthropologie, intégré à la licence de sociologie, mais ouvert aux étudiants de tous les départements de l'Université. Ces enseignements sont validables sous forme d'une **Mineure Anthropologie** en L2 et L3.

La Mineure Anthropologie propose une initiation théorique générale à cette discipline, dont l'objet principal est l'étude de la diversité culturelle des sociétés humaines et la méthode fondatrice de production des connaissances est l'enquête de "terrain".

Les étudiants qui veulent poursuivre après la Licence une formation en anthropologie, peuvent le faire dans le cadre du **Parcours « Anthropologie de la mondialisation »** du **Master en Sciences Sociales** (M1 et M2) du même département.

Cette spécialisation peut être poursuivie dans le cadre d'un **Doctorat en Anthropologie**, existant à Paris 8 depuis des années.



CONTACTS :

Mineure Anthropologie

Résponsable pédagogique : Barbara CASCIARRI (barbara.casciarri@univ-paris8.fr)

Secrétariat : Josette DESVOIS (josette.desvois@univ-paris8.fr)

Master Parcours « Anthropologie de la mondialisation »

Responsable du Parcours : Barbara CASCIARRI (barbara.casciarri@univ-paris8.fr)

Secrétariat : Corinne CHARRON (corinne.charron@univ-paris8.fr)

Responsable du Master Sciences Sociales : Nicolas DUVOUX (nicolas.duvoux@univ-paris8.fr)

LA « MINEURE ANTHROPOLOGIE »

PRESENTATION - TYPOLOGIE DES COURS – ENSEIGNANTS - CURSUS

PRESENTATION

Le Département de Sociologie et d'Anthropologie de l'Université Paris 8 propose un ensemble d'enseignements d'anthropologie, intégré à la Licence de Sociologie, mais ouvert aux étudiants de tous les départements de l'Université.

Ces enseignements sont validables sous forme d'une « Mineure d'Anthropologie » en L2 et en L3 (à partir du troisième semestre). Elle comprend 8 cours valant 3 ECTS (crédits européens) chacun, soit au total 24 ECTS.

La « Mineure Anthropologie » concerne à la fois les étudiants intéressés à se spécialiser en anthropologie et ceux qui souhaitent choisir certains cours d'anthropologie comme complément privilégié de leur formation.

La Mineure Anthropologie propose une initiation théorique générale à cette discipline, dont l'objet principal est l'étude de la diversité culturelle des sociétés humaines et la méthode fondatrice de production des connaissances est l'enquête de « terrain ».

L'objectif pédagogique de cette formation est d'articuler l'apprentissage des principaux concepts, leur repérage dans l'histoire de la pensée anthropologique et leur mise en perspective dans quelques grands domaines et à travers diverses aires culturelles, pour déboucher sur la construction de problématiques et l'élaboration d'objets scientifiques.

ENSEIGNANTS en anthropologie :

Titulaires : Barbara CASCIARRI, Béatrice DAVID, Didier GAZAGNADOU, Emma GOBIN, Anaïs LEBLON, Martin OLIVERA.

Chargés de cours (année 2015-2016) : Sophie BOBBE, Sébastien DONSEZ, Meriem RODARY, Francesco STARO

Responsable de la Mineure Anthropologie : Barbara CASCIARRI

UFR de rattachement : UFR "Textes & Sociétés"

Secrétariat : Josette DESVOIS, bureau B-349

Tél : 01 49 40 68 19 – Fax : 01 49 40 68 20

Courrier électronique : josette.desvois@univ-paris8.fr

Site Internet : <http://www.univ-paris8.fr/sociologie/>

TYPOLOGIE DES ENSEIGNEMENTS

Les cours spécifiques dispensés dans le cadre de la Mineure Anthropologie de la Licence de Sociologie peuvent varier d'une année à l'autre¹. Néanmoins, ils sont toujours regroupés selon les cinq catégories illustrées ci-dessous. A l'exception des **deux cours obligatoires** du semestre 3 (Histoire et épistémologie) et 4 (Introduction aux domaines et courants) (v. tableau), les étudiants ont à disposition plusieurs choix de cours validables au titre d'une même catégorie (Aires culturelles, Domaines, Grands Courants).

1/ Histoire et épistémologie

À travers une approche épistémologique et historique, cet enseignement s'attache à mettre en évidence la constitution de l'anthropologie et de son champ relativement à d'autres sciences sociales.

¹ Les brochures semestrielles avec descriptifs des enseignements de Mineure sont accessibles sur le site du Département de Sociologie et d'Anthropologie. Vous pouvez retrouver la dernière brochure du 2^{ème} semestre 2015-2016 sur le site : <http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/wp-content/uploads/2009/07/2015-2016-brochure-anthropo-mineure1.pdf>

2/ Introduction aux aires culturelles

Il s'agit d'une initiation aux études anthropologiques sur les grandes aires suivantes: Amérique, Afrique, Asie, Europe, Monde Musulman. Après une introduction synthétique, des balayages mettent en valeur certaines des spécificités des sociétés étudiées (organisation socio-politique, religion et rituel, parenté, techniques et économie, créations esthétiques) ainsi que des problématiques actuelles (migrations, changements socio-économiques et culturels, relations avec l'Etat, constructions identitaires). Une perspective historique souligne les dynamiques principales en époque pré-coloniale, coloniale et post-coloniale. Une approche critique questionne le partage même en "aires culturelles" en mettant en évidence la fluidité de leurs frontières.

3/ Introduction aux domaines et courants

Ce cours propose en L2 une introduction aux principaux domaines d'analyse de la discipline (parenté, politique, économique, religion, ethnicité, développement, etc.) et aux principaux courants de la pensée anthropologique (évolutionnisme, diffusionnisme, structuralisme, fonctionnalisme, etc.) qui seront présentés en détail dans les EC de L3.

4/ Domaines*

Les cours regroupés sous cet intitulé introduisent à la connaissance des champs thématiques fondamentaux de l'anthropologie. Ces « focales » ont orienté la fabrique de la discipline dans ses recherches empiriques et ont alimenté les réflexions théoriques comparatives sur l'homme et les sociétés. Il s'agit aussi de saisir les enjeux des débats qui traversent certains domaines d'études spécialisés de l'anthropologie et de montrer en quoi cela engage des interprétations différentes des sociétés contemporaines.

5/ Grands courants*

Les enseignements proposés sous cet intitulé offrent une vision synthétique de quelques unes des écoles de pensée élaborées en anthropologie pour interpréter les phénomènes culturels et sociaux. Il s'agit d'examiner les contextes de leur élaboration, leurs principaux concepts et figures ainsi que les débats suscités par leur emploi.

** Les **étudiants en M1** (Master en Sciences Sociales) qui souhaitent approfondir l'anthropologie, peuvent suivre un EC de la catégorie « Grands Courants » ou « Domaines » de l'anthropologie (MINEURE L3) parmi ceux qui sont offerts au 1^{er} semestre (v. programme) et les valider en Master 1 au titre de « **Anthropologie Sociale et Culturelle** » (UE1/ EC « Théories » au choix).*

CURSUS ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE

La Mineure se déroule sur la deuxième et troisième année de Licence (L2 et L3), à partir du 1er semestre de la 2ème année (semestre pédagogique 3). Ce tableau illustre la progression pédagogique souhaitable² pour le suivi des 8 EC constituant la Mineure:

L 2	SEM. 3	Histoire et Epistémologie	1 EC
		Introduction aux aires culturelles	1 EC
	SEM. 4	Introduction aux Domaines et aux Courants	1 EC
		Introduction aux aires culturelles	1 EC
L 3	SEM. 5	Domaines de l'Anthropologie ³	1 EC
		Grands Courants de l'Anthropologie	1 EC
	SEM. 6	Domaines de l'Anthropologie	1 EC
		Grands Courants de l'Anthropologie	1 EC

Les enseignants anthropologues du département (qui dispensent également des cours dans la Majeure de la Licence de Sociologie), et la responsable de la Mineure, sont à disposition des étudiants pour les orienter dans le choix concernant leur parcours de formation en anthropologie ainsi que son intégration dans la formation générale au sein du cursus de licence.

Ce travail d'orientation et suivi peut se poursuivre lorsque l'étudiant souhaite développer sa formation en anthropologie en Master (**Master en Sciences Sociales, parcours «Anthropologie de la mondialisation»**) puis éventuellement en Doctorat.



² Tout choix différent doit être soumis à l'approbation de la responsable de la Mineure.

³ Les EC « Domaines » et « Grands courants » de la Mineure peuvent être validés dans le cadre de la Licence (Majeure) de Sociologie (v. brochure de la Licence de Sociologie)

Parcours de MASTER

« ANTHROPOLOGIE de la MONDIALISATION »

PRESENTATION

A partir de l'année **2015-2016**, le Département de Sociologie et d'Anthropologie propose un nouveau Master en Sciences Sociales avec un **parcours « Anthropologie de la mondialisation »** (en M2 avec pré-spécialisation en M1).

Objectifs scientifiques et pédagogiques

En continuité avec la MINEURE Anthropologie de la Licence de Sociologie, ce parcours propose un approfondissement suivant l'approche prioritaire de cette discipline, dont **l'objet principal est l'étude de la diversité culturelle des sociétés humaines** et la **méthode fondatrice de production des connaissances est l'enquête de "terrain"**. Le parcours « Anthropologie de la mondialisation » s'inscrit dans cet objectif et permet d'offrir une poursuite d'études dans ce domaine. L'accent est mis sur le développement d'un projet international par l'étudiant, sous la forme d'une enquête ethnographique et de réflexion théorique. Ce projet doit être articulé autour des questions de la **mondialisation et des enjeux des sociétés post-coloniales et multi-culturelles**.

La **mondialisation** désigne un **processus historique, économique et culturel** de longue durée porteur d'enjeux qui nécessitent une remise en cause des cadres intellectuels qui ont marqué la période qui s'achève. La fin des identités et catégorisations simples laisse la place à un foisonnement de nouvelles identifications et constructions collectives, qu'elles soient subjectives, culturelles, religieuses, politiques, de nouvelles singularités et donc de **nouvelles altérités**. Objet privilégié de la discipline anthropologique depuis sa fondation, cette altérité « en reconfiguration » et les bouleversements des sociétés, nécessitent une anthropologie qui permette une mise en perspective critique des sociétés et de leurs acteurs.

Le parcours met l'accent sur la formation aux **politiques du développement et de l'environnement** - en particulier la gestion de l'eau - et sur les **enjeux des circulations culturelles et techniques dans les mobilités contemporaines** et les phénomènes de **patrimonialisation**.

L'objectif pédagogique est de permettre aux étudiants un parcours les menant soit à une spécialité recherche ayant vocation à se prolonger dans une thèse soit vers une insertion professionnelle dans la coopération nationale et internationale, le domaine associatif et des ONG, les emplois d'expertise et de recherche-action. Nombre d'entreprises ayant une activité à l'international sont également intéressées par des profils de collaborateurs ayant une expérience inter-culturelle.

Cursus

Le parcours « anthropologie de la mondialisation » prévoit le suivi par l'étudiant d'un certain nombre d'EC de **tronc commun** du Master en Sciences Sociales en M1. Les étudiants qui désirent se spécialiser en anthropologie peuvent dès le début du cursus (M1, sem. 1) choisir parmi les diverses options les EC dispensés par des enseignants anthropologues ou ceux proches de leur projet de Master. Ils suivront ensuite, à partir du semestre suivant (M1, sem. 2) les cours de la **pré-spécialisation** « Anthropologie de la mondialisation » et pourront déjà s'orienter vers l'un des deux **approfondissements thématiques** : soit « Politiques de la nature et développement » soit « Circulations culturelles, patrimonialisation, mobilités ».

au SEMESTRE 1 (M1) :

Dans le cadre de l' **UE 1** (*Fondamentaux : Théories et Méthodes*)

- pour l'EC « Théories » : le cours *Anthropologie sociale et culturelle*
- pour l'EC « Méthodes » : le cours *Lecture de textes anthropologiques*

Dans le cadre de l' **UE 2** (*Préparation à l'insertion professionnelle*)

- pour l'EC « Pratique-Anglais » : le cours *Traduire les sciences sociales*
OU un cours de *Langue de terrain* (hors département, selon la langue du terrain d'enquête du projet de l'étudiant).

au SEMESTRE 2 (M1) :

Au 2^{ème} semestre commence la « pré-spécialisation » qui porte l'étudiant à choisir l'une des deux options des parcours prévus par le Master en Sciences Sociales. Les étudiants voulant suivre le parcours « Anthropologie de la Mondialisation » opteront pour les cours suivants :

Dans le cadre de l' **UE 4** (*pré-spécialisation : « Anthropologie de la mondialisation »*)

- pour l'EC « Théories » : le cours *Globalisation et mondialisation* **OU** le cours *Politiques de la nature*
- pour l'EC « Méthodes » : le cours *Approches et méthodes : enquête ethnographique*

Dans la poursuite en **Master 2**, l'étudiant qui a choisi le parcours « Anthropologie de la Mondialisation » sera mené à suivre les cours suivants :

au SEMESTRE 3 (M2) :

Dans le cadre de l' **UE 7** (*Formation à la recherche*)

- pour l'EC « Approfondissement thématique » : le cours *Traduire les sciences sociales* **OU** un cours de *Langue de terrain* (1 ou 2 si un EC de la même langue a été suivi dans l'UE 2/M1)(hors département, selon la langue du terrain d'enquête du projet de l'étudiant).
- pour l'EC « Approfondissement thématique » : le cours *Développement en contexte global* **OU** le cours *Anthropologie des circulations culturelles*

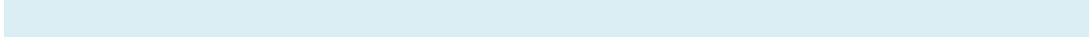
au SEMESTRE 3 (M2) :

Dans le cadre de l' **UE 8** (*Approfondissement anthropologique/Formation à la recherche*)

- pour l'EC « Spécialisation thématique » : le cours *Globalisation et mondialisation* **OU** le cours *Politiques de la nature*

Les étudiants qui suivent la Mineure Anthropologie et qui envisagent de poursuivre leurs études d'anthropologie en Master, sont invités à contacter déjà pendant l'année finale de Licence (L3) les enseignants anthropologues susceptibles de devenir les tuteurs de leur projet de Master et qui pourront les orienter pour l'élaboration du projet à présenter pour les inscriptions en master en fin d'année (mai-juin).

Pour plus d'information les étudiants peuvent contacter la responsable du parcours « Anthropologie de la mondialisation » : barbara.casciarri@univ-paris8.fr



L'Anthropologie à Paris 8

Licence – Master - Doctorat

Le **département de sociologie et d'anthropologie** de l'Université Paris 8 propose un ensemble d'enseignements d'anthropologie, intégré à la licence de sociologie, mais ouvert aux étudiants de tous les départements de l'Université. Ces enseignements sont validables sous forme d'une **Mineure Anthropologie** en L2 et L3.

La Mineure Anthropologie propose une initiation théorique générale à cette discipline, dont l'objet principal est l'étude de la diversité culturelle des sociétés humaines et la méthode fondatrice de production des connaissances est l'enquête de "terrain".

Les étudiants qui veulent poursuivre après la Licence une formation en anthropologie, peuvent le faire dans le cadre du **Parcours « Anthropologie de la mondialisation »** du **Master en Sciences Sociales** (M1 et M2) du même département.

Cette spécialisation peut être poursuivie dans le cadre d'un **Doctorat en Anthropologie**, existant à Paris 8 depuis des années.



CONTACTS :

Mineure Anthropologie

Responsable pédagogique : Barbara CASCIARRI (barbara.casciarr@univ-paris8.fr)

Secrétariat : Josette DESVOIS (josette.desvois@univ-paris8.fr)

Master Parcours « Anthropologie de la mondialisation »

Responsable du Parcours : Barbara CASCIARRI (barbara.casciarr@univ-paris8.fr)

Secrétariat : Corinne CHARRON (corinne.charron@univ-paris8.fr)

Responsable du Master Sciences Sociales : Nicolas DUVOUX (nicolas.duvoux@univ-paris8.fr)